

AXE I : Diagnostic de territoire partage dans le cadre de la CTG pour une connaissance approfondie des communes et des populations

OBJECTIF 1 : Diagnostic CTG

- I.1.1 Rédaction d'un cahier des charges
- I.1.2 Conduite du diagnostic dans une démarche participative avec la population

OBJECTIF 2 : Analyse des besoins sociaux

- I.2.1 Coordination du diagnostic CTG avec l'ABS, obligation légale des deux collectivités

AXE 2 : Petite enfance (0-3 ans) renforcer et diversifier l'offre et les modes d'accueil du petit enfant pour répondre aux besoins des familles

OBJECTIF 1 : Etudier la pertinence de l'offre d'accueil en direction de la petite enfance sur le territoire CTG

- II.1.1 Favoriser l'implantation de nouveaux modes de gardes en fonction des besoins sur le territoire Aulnat-Gerzat – commission d'études des besoins
- II.1.2 Assurer l'inclusion des enfants en situation de handicap

OBJECTIF 2 : Conforter le réseau assistantes maternelles en favorisant l'idée de guichet unique (RPE/Pôle Social ou structure à créer)

- II.2.1 Mettre en place un réseau de partenariat entre les structures petite enfance
- II.2.2 Définir une communication pertinente entre les structures des deux communes en direction des familles

AXE 3 : Enfance (3-12 ans)

OBJECTIF 1 : Favoriser une offre de loisirs diversifié et adapter aux besoins des familles et aux attentes des enfants.

- III.1.1 Développer le travail en transversalité (interservices, inter-communes avec Gerzat)
- III.1.2 Définir la pertinence de l'offre en fonction des besoins de la population et reconfigurer la programmation des animations
- III.1.3 Continuer à développer les liens intergénérationnels.
- III.1.4 Inscrire tout le territoire au label « Ville Amie des Enfants ».
- III.1.5 Développer une offre partagée et adaptée de séjours et mini séjours pour les enfants du territoire

OBJECTIF 2 : Conforter l'offre de réussite scolaire

- III.2.1 Maintien de l'aide aux devoirs
- III.2.2 Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale dans le cadre d'une culture partagée (formation enseignants et agents)

OBJECTIF 3 : Accompagner les enfants dans une démarche vers la citoyenneté

- III.3.1 Conseil Municipal des Jeunes / Association temporaires d'enfants citoyens (dispositif ATEC)
- III.3.2 Actions collectives sur la citoyenneté



OBJECTIF 4 : Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux de l'enfance (associations, collectifs, CAF, DDCS, CD63)

- III.4.1 Mise en place de conventions d'objectifs avec les associations partenaires
- III.4.2 Positionnement réciproque sur les AAP en fonction des besoins du territoire CTG
- III.4.3 Favoriser la réalisation de projets communs Aulnat-Gerzat via le réseau d'acteurs éducatifs

OBJECTIF 5 : Favoriser l'accessibilité, l'équité de traitement et l'inclusion aux différents services proposés aux familles et aux enfants.

- III.5.1 Préfigurer une politique tarifaire commune en fonction des actions proposées par les services
- III.5.2 Définir une démarche d'accompagnement concerté et coordonné des familles entre les acteurs éducatifs (communes/Education Nationale) - question de l'inclusion – dispositifs possibles

AXE 4 : Construire un parcours d'avenir pour la jeunesse :Définir une politique jeunesse adaptée aux besoins du public 12/25 ans et favoriser le lien avec le public cible

OBJECTIF 1 : Réorganiser les services pour répondre aux besoins spécifiques de cette population

- IV.1.1 Développer le « aller vers » et les lieux de rencontre (promeneur du net...)
- IV.1.2 Développer les projets interservices (mairie, CCAS...) et inter-collectivités (Aulnat, Gerzat, CAM)
- IV.1.3 Favoriser le montage de projets collectifs dans une démarche d'autonomie encadrée
- IV.1.4 Répondre aux appels à projets des institutions pour favoriser la mise en œuvre et répondre aux objectifs.

OBJECTIF 2 : Accompagner dans la dynamique de réussite (scolaire et/ou universitaire, formation professionnelle)

- IV.2.1 Renforcer les dispositifs et les partenariats (communes, Education Nationale, collèges, lycées, CD 63, Conseil régional, Clermont Auvergne Métropole)

IV.2.2	Préparer l'intégration des 15-25 ans dans le tissu professionnel
IV.2.3	Animer un réseau d'acteurs autour de l'emploi et de l'insertion
IV.2.4	Prévenir les conduites à risques des jeunes

AXE 5 : Penser l'animation de la vie sociale de façon concertée sur le territoire

OBJECTIF 1 : Accompagner la parentalité dans toutes ses composantes

V.1.1	Renforcer les projets avec les partenaires institutionnels (Clermont Auvergne Métropole, PMI, CAF, associations)
V.1.2	Accompagner les parents par des dispositifs collectifs et individuels adaptés à chaque situation et problématiques éventuelles (REAAP : participation à la semaine de la parentalité : organisation de groupes d'échange, entraide entre parents, conférences, animations...)

OBJECTIF 2 : Animation de la vie sociale

V.2.1	Développer les actions et services à dimension collective (Ville Amie des enfants, en bas des bats...)
V.2.2	Maintenir les démarches de concertation et d'information sur les projets liés au cadre de vie et aux services publics (instances de suivi, réunions parents/élus, commission des menus, réunions de quartier, concertation des riverains)
V.2.3	Accompagner les prises d'initiatives d'associations ou de collectifs de citoyens en apportant un soutien technique aux projets
V.2.4	Développer des espaces de rencontre à compétences pluridisciplinaires
V.2.5	Créer et animer des réseaux d'acteurs pour mailler le territoire en recensant l'existant et en communiquant vers la population

AXE 6 Favoriser l'accès aux droits et contribuer à l'inclusion numérique

OBJECTIF 1 : Faciliter la relation des citoyens aux institutions et aux administrations qui garantissent leurs droits et gèrent les dispositifs d'accès aux droits et de recours

VI.1.1	Mise en place d'ateliers pour accompagner les démarches en ligne
VI.1.2	Maintenir des espaces de libre accès aux outils numériques

OBJECTIF 2 : Développer des partenariats avec des bénévoles et des associations

VI.2.1	Animation de l'EPN
---------------	--------------------

OBJECTIF 3 : Renforcer l'attractivité du territoire par la valorisation des services aux familles

VI.3.1	Développer des lieux ressources pour mieux communiquer et accompagner (Maison France Services, Pôle Social...)
---------------	--

Objectif opérationnel I-1 : DIAGNOSTIC CTG

Diagnostic initial								
Prérequis indispensable à toute action de la CTG, le diagnostic de territoire permettra d'avoir une vision d'ensemble sur les axes CTG Aulnat/Gerzat								
Public cible								
Populations Aulnat/Gerzat								
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés								
ACTION I-1-1 - Rédaction du cahier des charges								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Recueil des éléments statistiques quantitatifs et qualitatifs	I-1-1-A		x				
B-	Choix de la méthode projet pour mener le diagnostic	I-1-1-B		x				
C-	Rédaction du cahier des charges avant le lancement du diagnostic	I-1-1-C		x				
ACTION I-1-2 - Conduite du diagnostic dans une démarche participative avec la population								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Mise en place d'un plan d'actions du diagnostic CTG (calendrier/moyens)	I-1-2-A		X				
B-	Phasage et suivi du projet de diagnostic	I-1-2-B		X				
Pilotage de l'action			Moyens mobilisés					
Pilote : Executifs des communes et des CCAS/Pole Social Membres du comité technique de suivi : les DGS des 2 communes, la directrice du pôle social Aulnat, la directrice du CCAS de Gerzat, les directrices des services enfance jeunesse, le coordonnateurs CTG Autres Partenaires :			Moyens humains collectivité et Caf : conseiller technique CAF, pôle social et CCAS de Gerzat Moyens financiers Caf : financement CTG					
Indicateurs d'évaluation			Résultats attendus					
Production d'éléments statistiques, Production d'un cahier des charges Lancement et suivi de la démarche (documents, réunions...), Production d'un livrable / diagnostic			Production d'un diagnostic de territoire CTG sur les axes prédéfinis					

Axe I : Diagnostic de territoire partagé dans le cadre de la CTG pour une connaissance approfondie des communes et de leurs populations

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE



Objectif opérationnel I-2 : ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

Diagnostic initial								
Obligation réglementaire de conduire une ABS pour les CCAS. Proposition de mener cette ABS concomitamment avec le diagnostic CTG et de mutualiser les financements								
Populations Aulnat/Gerzat								
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés								
ACTION I-2-1 - Coordination du diagnostic avec l'ABS, obligation légale des deux collectivités								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Intégrer les différents axes de la CTG et le diagnostic dans l'ABS de chaque commune			I-2-1-A		x		
Pilotage de l'action				Moyens mobilisés				
<u>Pilote</u> : Executifs du Pôle social Aulnat et du CCAS de Gerzat <u>Membres du comité technique de suivi</u> : les DGS des 2 communes, la directrice du pôle social Aulnat, la directrice du CCAS de Gerzat, les directrices des services enfance jeunesse, le coordonnateurs CTG <u>Autres Partenaires</u> :				<u>Moyens humains collectivité et Caf</u> : conseiller technique CAF, pôle social et CCAS de Gerzat <u>Moyens financiers Caf</u> : aide financière diagnostic CTG				
Indicateurs d'évaluation				Résultats attendus				
Lancement de l'ABS Intégration des axes dans le projet ABS				Coordination des deux outils (diagnostic CTG et ABS) pour une vision croisée et cohérente des territoires				

FICHE ACTION CTG

Axe 2 : Petite Enfance (0/3 ans) – Renforcer et diversifier l’offre et les modes d’accueil du petit enfant en fonction des besoins des familles

Objectif opérationnel II-1 : ETUDIER LA PERTINENCE DE L’OFFRE D’ACCUEIL EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE CTG

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
 Reçu en préfecture le 22/12/2022
 Publié le **pour répondre aux**
 ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE

Diagnostic initial							
Ville d’Aulnat :1 Relais Petite Enfance, Entre 18 et 20 Assistantes Maternelles, 1 Micro-crèche (12 places) en devenir			Ville de Gerzat :1 crèche (40 places), 1 Relais Petite Enfance, Environ 80 Assistantes Maternelles, 2 MAM, 1 Micro-crèche (12 places) en devenir				
Public cible							
Petite enfance – 0 à 3 ans et familles / public des structures « petite enfance » sur les deux communes							
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés							
ACTION II-1-1 - Favoriser l’implantation de nouveaux modes de gardes en fonction des besoins sur le territoire Aulnat-Gerzat – commission d’études des besoins							
			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	Etat des lieux des fonctionnements de chaque structure / fréquentation	II-1-1-A		X	X	X	X
B-	Analyse des besoins des familles en fonction du diagnostic	II-1-1-B			X	X	X
ACTION II-1-2 - Assurer l’inclusion des enfants en situation de handicap							
			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	Développer des liens entre les acteurs éducatifs - parents, enseignants, services petite enfance et de l’enfance - jeunesse	II-1-2-A		X	X	X	X
B-	Inciter l’existant a répondre a des besoins spécifiques sur les différents services	II-1-2-B		X	X	X	X
Pilotage de l’action			Moyens mobilisés				
Pilote : Services enfance jeunesse des 2 communes Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices des services enfance-jeunesse des 2 communes, directrice du Pôle social Aulnat et directrice du CCAS de Gerzat, personnalités et structures qualifiées en fonction du besoin, coordonnateurs CTG Autres Partenaires : Département (Schéma départemental des services aux familles), Education Nationale, SESSAD, IME, parents, pôle ressources handicap, PMI, DALHIR, DDCS, CAF, MSA, MDPH			Moyens humains collectivité et Caf : Responsables des structures Techniciens CAF Moyens financiers Caf : financement CTG et PSU, subventions				
Indicateurs d’évaluation			Résultats attendus				
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d’un recueil de données sur le fonctionnement des structures sur le territoire CTG - Evolution des dispositifs d’accueil mis en place 			Connaître les besoins des usagers pour avoir une offre pertinente				

FICHE ACTION CTG

Axe II : Petite Enfance (0/3 ans) – Renforcer et diversifier l'offre et les modes d'accueil du petit enfant pour répondre aux besoins des familles

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le  [pour répondre aux](#)

ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE

Objectif opérationnel II-2 : CONFORTER LE RESEAU ASSISTANTES MATERNELLES EN FAVORISANT L'IDEE DE GUICHET UNIQUE

Diagnostic initial							
Ville d'Aulnat : 1 Relais Petite Enfance, entre 18 et 20 Assistantes Maternelles, 1 Micro-crèche (12 places) en devenir			Ville de Gerzat : 1 crèche (40 places), 1 Relais Petite Enfance, environ 80 Assistantes Maternelles, 2 MAM, 1 Micro-crèche (12 places) en devenir				
Public cible							
Petite enfance – 0 à 3 ans et familles / public des structures « petite enfance » sur les deux communes							
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés							
ACTION II-2-1 - Mettre en place un réseau de partenariat entre les structures petite enfance							
			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	S'appuyer sur les réseaux d'acteurs existants (reaap, coordinateurs, réseau relais petite enfance et crèche...) pour recenser et identifier les actions sur le territoire CTG	II-2-1-A		2 ^{ème} semestre	X	X	X
B-	Mettre en place des actions communes concertées après diagnostic	II-2-1-B			X	X	X
ACTION II-2-2 - Définir une communication pertinente entre les structures des deux communes en direction des familles							
			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	Mettre en place une collaboration entre les structures petite enfance pour soutenir une communication pertinente	II-2-2-A		2 ^{ème} semestre	X	X	X
B-	Introduire la question de la place des parents (parentalité) dans les thématiques traitées dans les réseaux	II-2-2-B			X	X	X
C-	Accompagner les professionnels dans la pratique de leur métier par de l'information et/ou formation	II-2-2-C	X	X	X	X	X
Pilotage de l'action			Moyens mobilisés				
Pilote : Pôle social Aulnat, Pôle enfance-jeunesse des 2 communes Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices des services enfance-jeunesse des 2 communes, directrice du Pôle social Aulnat et directrice du CCAS de Gerzat, personnalités et structures qualifiées en fonction du besoin, coordonnateurs CTG Autres Partenaires : Parents, Micro-crèches, les MAM, réseau RPE, CAF (technicien REAAP), PMI, Coordonnateurs, crèche			Moyens humains collectivité et Caf : Responsables des structures Techniciens CAF, services communication Moyens financiers Caf : financement CTG et PSU, subventions				
Indicateurs d'évaluation			Résultats attendus				
<ul style="list-style-type: none"> - Définition partagée de la parentalité et plan d'actions commun - Calendrier des actions - Nombre de rencontres entre les structures - Nombre de professionnels touchés par les actions 			<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la question de la parentalité sur l'ensemble du territoire CTG et harmoniser les pratiques par l'ensemble des acteurs petite enfance. 				

- Nombre d'enfants touchés par les actions
- Nombre de familles touchées par les actions
- Satisfaction des participants dans le cadre des actions menées et de l'accompagnement par les structures

- Mise en place d'actions et d'animations ciblées sur le territoire CTG
- Mise en place d'une communication globale sur l'ensemble du territoire CTG
- Offrir à l'ensemble des parents des services et des actions d'appui à la parentalité via une meilleure information

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
 Reçu en préfecture le 22/12/2022
 Publié le 22/12/2022
 ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE

FICHE ACTION CTG
Axe III : Enfance (3-12 ans)

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le 
ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE

Objectif opérationnel III-1 : FAVORISER UNE OFFRE DE LOISIRS DIVERSIFIEE ET ADAPTEE AUX BESOINS DES FAMILLES ET AUX ATTENTES DES ENFANTS.

Diagnostic initial									
Ville d'Aulnat : 1 ALSH 3/6 ans, 1 ALSH 6/12 ans, Pôle social Aulnat (volet intergénérationnel)			Ville de Gerzat : 1 ALSH 3/11 ans, 1 Espace Jeunes, Foyer Archimbaud – animations auprès des aînés						
Public cible									
Enfance – 3 à 12 ans et familles / public des structures « enfance » sur les deux communes									
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés									
ACTION III-1-1 - Développer le travail en transversalité (interservices, inter-communes avec Gerzat)									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Constituer un réseau de professionnels de l'animation en direction du public 3/12 ans et s'appuyer sur les réseaux existants	III-1-1-A		X	X	X	X		
ACTION III-1-2 - Définir la pertinence de l'offre en fonction des besoins de la population et reconfigurer la programmation des animations									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	S'appuyer sur les orientations de la politique enfance de chaque commune (projets éducatifs) pour définir des actions communes - plan d'actions et calendrier	III-1-2-A		X	X	X	X		
ACTION III-1-3 - Continuer à développer les liens intergénérationnels									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Recueillir et inventorier les actions existantes	III -1-3-A		X	X	X	X		
B-	Développer des actions innovantes sur les différentes tranches d'âge en direction des aînés et entre chaque génération (passerelles)	III -1-3-B			X	X	X		
ACTION III-1-4 - Inscrire tout le territoire au label « Ville Amie des Enfants ».									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Echanges entre les communes pour constituer le dossier d'éligibilité de la commune de Gerzat au label ville amie des enfants	III -1-4-A		X	X	X	X		
B-	Proposition du dossier de la ville de Gerzat et renouvellement de la ville d'Aulnat	III -1-4-B		En attente des dates de candidature					
ACTION III-1-5 - Développer une offre partagée et adaptée de séjours et mini séjours pour les enfants du territoire									

		2022	2023	2024	2025		
A-	Développer la coopération des structures en tenant compte des objectifs fixés dans les projets éducatifs	III -1-5-A					
B-	Mettre en place une commission tarifaire	III -1-5-B		X			
Pilotage de l'action				Moyens mobilisés			
<u>Pilote</u> : Responsables des services et coordonnateurs <u>Membres du comité technique de suivi</u> : DGS des 2 communes, directrices des services enfance-jeunesse des 2 communes, directrice du Pôle social Aulnat et directrice du CCAS de Gerzat, personnalités et structures qualifiées en fonction du besoin, coordonnateurs CTG <u>Autres Partenaires</u> : associations				<u>Moyens humains collectivité et Caf</u> : Agents de la ville en encadrement de structure, responsables de service, coordonnateurs, technicien CAF <u>Moyens financiers Caf</u> : financement CTG et PSU, subventions			
Indicateurs d'évaluation				Résultats attendus			
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres du réseau - Nombre de structures concernées et nombre de participants - Nombre d'actions mises en place - Fréquentation des enfants aux actions - Satisfaction des usagers (enfants-familles) 				<ul style="list-style-type: none"> - Structurer un réseau de professionnels permettant la mise en place d'actions communes - Mise en place de passerelles entre chaque structure pour favoriser l'échange intergénérationnel - Construire des réponses adaptées aux attentes des enfants et des familles en termes de projets de loisirs - Développer des actions innovantes en direction des enfants - Labélisation de la commune de Gerzat « Ville Amie des Enfants » 			

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
 Reçu en préfecture le 22/12/2022
 Publié le 2024 2025
 ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE X


FICHE ACTION CTG
Axe III : Enfance (3-12 ans)

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le 
ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE

Objectif opérationnel III-2 : CONFORTER L'OFFRE DE REUSSITE SCOLAIRE

Diagnostic initial							
Ville d'Aulnat : 66 enfants pouvant être accueillis sur les études surveillées sur école			Ville de Gerzat : 40 enfants pouvant être accueillis sur les études surveillées sur les 3 écoles 1 association d'aide aux devoirs				
Public cible							
Enfance – 3 à 12 ans et familles / public des structures « enfance » - écoles - sur les deux communes							
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés							
ACTION III-2-1 - Maintien de l'aide aux devoirs							
			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	Favoriser la réussite scolaire de l'enfant	III-2-1-A	X	X	X	X	X
B-	Evaluer les demandes des familles par rapport au soutien scolaire	III-2-1-B	X	X	X	X	X
C-	Structurer les actions d'accompagnement scolaire pour lutter contre l'échec scolaire et l'illettrisme	III-2-1-C		X	X	X	X
ACTION III-2-2 - Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale dans le cadre d'une culture partagée (formation enseignants et agents)							
			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	Suivre l'évolution scolaire de l'enfant en collaboration avec la famille et l'équipe enseignante	III-2-2-A	X	X	X	X	X
Pilotage de l'action			Moyens mobilisés				
<u>Pilote</u> : Coordonnateurs CTG– Référent aide aux devoirs (Aulnat) <u>Membres du comité technique de suivi</u> : DGS des 2 communes, directrices des services enfance-jeunesse des 2 communes, directrice du Pôle social Aulnat et directrice du CCAS de Gerzat, personnalités et structures qualifiées en fonction du besoin, coordonnateurs CTG <u>Autres Partenaires</u> : Parents, enseignants, associations			<u>Moyens humains collectivité et Caf</u> : services enfance-jeunesse des communes <u>Moyens financiers Caf</u> : financement CTG et PSU, subventions				
Indicateurs d'évaluation			Résultats attendus				
<ul style="list-style-type: none"> • Une fréquentation régulière des enfants • Evolutions des résultats obtenus par l'enfant au cours de l'activité et progression des résultats sur l'année • Nature de la relation avec référent/famille/enseignants 			<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture aux apprentissages (enfant réconcilié avec l'école) • Réussite scolaire • Recul du décrochage scolaire 				

FICHE ACTION CTG
Axe III : Enfance (3-12 ans)

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le 
ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE

Objectif opérationnel III-3 : ACCOMPAGNER LES ENFANTS DANS UNE DEMARCHE VERS LA CITOYENNETE

Diagnostic initial									
Ville de Aulnat : 1 ALSH 3/6 ans, 1 ALSH 6/12 ans, Conseil Municipal des Jeunes			Ville de Gerzat : 1 ALSH 3/11 ans, 1 CMJ (Conseil Municipal Jeunes), 1 ATEC (Association temporaires d'enfants citoyens)						
Public cible									
Enfance – 3 à 12 ans / public des structures « enfance » sur les deux communes									
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés									
ACTION III-3-1 - Conseil Municipal des Jeunes / Association temporaires d'enfants citoyens (dispositif ATEC)									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Créer des dispositifs dédiés à la participation citoyenne en s'appuyant sur l'existant		III-3-1-A	X	X	X	X	X	
ACTION III-3-2 - Actions collectives sur la citoyenneté									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Co-construire des démarches de participation citoyenne en favorisant les échanges d'expériences		III-3-2-A			X	X	X	
Pilotage de l'action			Moyens mobilisés						
Pilote : coordonnateurs – animateurs CMJ Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices des services enfance-jeunesse des 2 communes, directrice du Pôle social Aulnat et directrice du CCAS de Gerzat, personnalités et structures qualifiées en fonction du besoin, coordonnateur CTG Autres Partenaires : associations d'Education Populaire et d'accompagnement à la citoyenneté			Moyens humains collectivité et Caf : Adultes encadrants et coordonnateurs, animateurs CMJ Moyens financiers Caf : financement CTG et PSU, subventions						
Indicateurs d'évaluation			Résultats attendus						
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes participants - Nombre de partenaires locaux impliqués dans la démarche - Nombre de réunions produites - Nombre de projets proposés - Réalisation des projets proposés 			<ul style="list-style-type: none"> - Création de dispositifs d'engagement citoyens - Mise en place d'actions, de projets pour lesquelles les enfants soient acteurs 						

FICHE ACTION CTG
Axe III : Enfance (3-12 ans)

**Objectif opérationnel III-4 : RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS LOCAUX DE L'ENFANCE
 (ASSOCIATIONS, COLLECTIFS, CAF, DDCS, CD63)**

Diagnostic initial									
Ville d'Aulnat : 34 associations sportives, culturelles, de loisirs, périscolaires ou à caractère divers.			Ville de Gerzat : Plus de 100 associations sportives, culturelles, de loisirs, périscolaires ou à caractère divers.						
Public cible									
Enfance – 3 à 12 ans et familles									
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés									
ACTION III-4-1 - Mise en place de conventions d'objectifs avec les associations partenaires									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Développer les dynamiques partenariales engagées avec les structures Enfance / Jeunesse	III-4-1-A		X	X	X	X		
B-	Favoriser l'inter- connaissance des acteurs et améliorer leur coordination.	III-4-1-B		X	X	X	X		
ACTION III-4-2 - Positionnement réciproque sur les AAP en fonction des besoins du territoire CTG									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Collaborer entre partenaires, mutualisation des moyens.	III-4-2-A			X	X	X		
B-	Renforcer les contacts avec les associations pour la mise en place de projets communs	III-4-2-B			X	X	X		
ACTION III-4-3 - Favoriser la réalisation de projets communs Aulnat-Gerzat via le réseau d'acteurs éducatifs									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Encourager et enrichir les démarches PEDT (Gerzat)	III-4-3-A		X	X	X	X		
B-	Créer des espaces de collaboration entre les acteurs éducatifs du territoire pour favoriser l'échange de pratiques et mettre en œuvre des projets communs.	III-4-3-B		X	X	X	X		
Pilote de l'action			Moyens mobilisés						
Pilote : Pôles enfance-jeunesse des communes Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices des services enfance-jeunesse des 2 communes, directrice du Pôle social Aulnat et directrice du CCAS de Gerzat, personnalités et structures qualifiées en fonction du besoin, coordonnateurs CTG Autres Partenaires : DDCS, associations			Moyens humains collectivité et Caf : Adultes encadrants - coordonnateurs – Présidents et animateurs d'association, animateurs, CMJ Moyens financiers Caf : financement CTG et PSU, subventions						
Indicateurs d'évaluation			Résultats attendus						

- Nombre d'associations partenaires sur le territoire
- Nombre d'enfants participant et intégrant les structures culturelles ou sportives

- Fidélisation des partenariats
- Développement de nouveaux projets

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE



FICHE ACTION CTG

Axe III : Enfance (3-12 ans)

Objectif opérationnel III-5 : FAVORISER L'ACCESSIBILITE, L'EQUITE DE TRAITEMENT ET L'INCLUSION AUX DIFFERENTS SERVICES PROPOSES AUX FAMILLES ET AUX ENFANTS

Diagnostic initial									
Ville d'Aulnat : 1 ALSH 3/6 ans, 1 ALSH 6/12 ans			Ville de Gerzat : 1 ALSH 3/11 ans						
Public cible									
Enfance – 3 à 12 ans et familles									
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés									
ACTION III-5-1 - Préfigurer une politique tarifaire commune en fonction des actions proposées par les services									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Mettre en place une commission tarifaire permettant d'étudier les tarifs appliqués	III-5-1-A							
B-	Mettre en place des tarifs communs pour faciliter le lancement d'actions conjointes et accessibles de manière équitable à tous les usagers	III-5-1-B							
ACTION III-5-2 - Définir une démarche d'accompagnement concerté et coordonné des familles entre les acteurs éducatifs (communes/Education Nationale) - question de l'inclusion - dispositifs possibles									
					CALENDRIER				
					2022	2023	2024	2025	2026
A-	Recueillir les démarches engagées par chacune des villes	III-5-2-A							
B-	Mettre en synergie et en cohérence ces démarches pour faciliter l'accompagnement et la communication en direction des usagers - définition et actions	III-5-2-B							
Pilotage de l'action			Moyens mobilisés						
Pilote : Pôles enfance jeunesse des communes Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices des services enfance-jeunesse des 2 communes, directrice du Pôle social Aulnat et directrice du CCAS de Gerzat, personnalités et structures qualifiées en fonction du besoin, coordonnateurs CTG Autres Partenaires : Education Nationale, SESSAD, IME, parents, pôle ressource handicap, PMI, DALHIR, DDCS, CAF, MSA, MDPH			Moyens humains collectivité et Caf : directrices des pôles enfance jeunesse, services finances, services communication, technicien CAF Moyens financiers Caf : financement CTG et PSU, subventions						
Indicateurs d'évaluation			Résultats attendus						

Nombre de rencontres du COTECH Nombre de supports et/ou d'actions de communication engagées	Etablir une grille tarifaire concertée et co	Envoyé en préfecture le 22/12/2022 Reçu en préfecture le 22/12/2022 Publié le ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE
--	--	---

FICHE ACTION CTG

Axe IV : Construire un parcours d'avenir pour la jeunesse : Définir une politique jeunesse adaptée aux besoins du public 12/25 ans et favoriser le lien avec le public cible

Objectif opérationnel IV-1 : REORGANISER LES SERVICES POUR REPONDRE AUX BESOINS SPECIFIQUES DE CETTE POPULATION

Diagnostic initial								
Constat d'une perte de lien avec les jeunes de 12 à 25 ans, à l'entrée au collège de Lempdes en ce qui concerne Aulnat. Baisse de la fréquentation des ALSH et des associations culturelles et sportives								
Public cible								
Jeunes de 12 ans à 25 ans								
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés								
ACTION IV-1-1 - Développer le « aller vers » et les lieux de rencontre								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Création d'événementiels et d'animations dans des lieux non institutionnels « hors les murs » fréquentés par les 12-25 ans	IV-1-1-A		x	x	x	x	
B-	Relancer la démarche Promeneurs du net (Aulnat)	IV-1-1-B		x				
ACTION IV-1-2- Développer les projets interservices (mairie, CCAS...) et inter-collectivités (Aulnat, Gerzat, CAM)								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Aulnat- Renforcer les projets interservices : réorganisation des pôles enfance-jeunesse-sport et pôle social avec la création d'un poste de médiateur-animateur jeunesse en complément des travailleurs sociaux internes à la structure et externes (AS du département)	IV-1-2-A		x				
B-	Poursuivre le partenariat avec la CAM dans le cadre de la politique de la ville via les appels à projets et le soutien aux initiatives associatives et via les groupes de travail thématiques en lien avec la jeunesse	IV-1-2-B		x	x	x	x	
C-	Développer le partenariat entre les deux communes pour la programmation d'événements communs	IV-1-2-C		x	x	x	x	

ACTION IV-1-3- Favoriser le montage de projets collectifs dans une démarche d'autonomie encadrée

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE

			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	Proposer des contenus pédagogiques fédérateurs autour de sujets communs	IV-1-3-A		x	x	x	x
B-	Favoriser la proposition d'activités en mutualisant les sorties et les moyens des ALSH et accueils jeunes	IV-1-3-B		x	x	x	x
C-	Valoriser les services proposés par une communication adaptée	IV-1-3-C		x	x	x	x

ACTION IV-1-4- Optimiser la participation aux appels à projets des partenaires institutionnels

			CALENDRIER				
			2022	2023	2024	2025	2026
A-	Renforcer l'étude des AAP (exemple : CAF) et rationaliser l'investissement dans ces dispositifs dans une logique commune Aulnat / Gerzat	IV-1-4-A		x	x	x	x
B-	Développer les partenariats CAM, villes, QVA	IV-1-4-B	x	x	x	x	x

Pilotage de l'action
Moyens mobilisés

Pilote : Pôle social, pôle enfance jeunesse
Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices de pôle enfance jeunesse des deux communes, directrice du CCAS de Gerzat et directrice du pôle social Aulnat, coordonnateurs CTG
Autres Partenaires : CAM, CAF, Etat, associations

Moyens humains collectivité et Caf : agents des pôles social et enfance jeunesse, conseiller technique CAF, service communication
Moyens financiers Caf : financements AGC/ACF

Indicateurs d'évaluation
Résultats attendus

Cohérence et complémentarité des acteurs
 Nombre de projets collectifs, nouvelles actions
 Satisfaction du public cible
 Nombre de chartes des promeneurs du net signées

Création du lien avec ce public
 Réponses adaptées aux besoins
 Professionnels présents sur le territoire (promeneurs du net)
 Développer l'autonomie des jeunes

Axe IV : Construire un parcours d'avenir pour la jeunesse : Définir une politique jeunesse adaptée aux besoins du public 12/25 ans et favoriser le lien avec le public cible

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE



Objectif opérationnel IV-2 : ACCOMPAGNER DANS LA DYNAMIQUE DE REUSSITE (SCOLAIRE ET/OU UNIVERSITAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE)

Diagnostic initial								
Aulnat : Perte de contact avec ce public qui peut être en difficultés dans la suite de son parcours scolaire, universitaire, de formation, et se retrouve exposé à un risque de décrochage scolaire et/ou des difficultés dans l'orientation ou l'insertion professionnelle								
Public cible								
Jeunes 12-25 ans								
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés								
ACTION IV-2-1 - Renforcer les dispositifs et les partenariats (communes, Education Nationale, collèges, lycées, CD 63, Conseil régional, Clermont Auvergne Métropole)								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Renforcer la présence de la commune d'Aulnat dans les instances de suivi au collège de Lempdes	IV-2-1-A		x	x	x	x	
B-	Mettre en place une cellule de veille et de suivi des lycéens	IV-2-1-B		x	x	x	x	
C-	Collaborer avec CAM pour l'identification des besoins des étudiants aulnatois et gerzatois sur les secteurs universitaires	IV-2-1-C		x	x	x	x	
ACTION IV-2-2- Préparer l'intégration des 15-25 ans dans le tissu professionnel								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Développer des outils et des actions de communication et d'information adaptés aux besoins de ces publics pour aider à leur bonne orientation	IV-2-2-A			x	x	x	
B-	Poursuivre l'accompagnement hors PLIE mené par la conseillère en insertion socioprofessionnelle en s'appuyant sur les différents partenaires (Aulnat)	IV-2-2-B		x	x	x	x	
ACTION IV-2-3- Animer un réseau d'acteurs autour de l'emploi et de l'insertion								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Développer la collaboration pôle social / mission locale	IV-2-3-A		x	x	x	x	
B-	Poursuivre le partenariat pôle social/pôle emploi et autres partenaires, associations, entreprises d'insertion	IV-2-3-B		x	x	x	x	
C-	Mettre en place des animations, ateliers, réunions d'information, de proximité pour permettre d'informer ce public des dispositifs existants	IV-2-3-C		x	x	x	x	
ACTION IV-2-4- Prévenir les conduites à risques des jeunes								
				CALENDRIER				

		2022	2023	2024	2025	2026
A-	Renforcer les partenariats avec des associations intervenant dans ce domaine	4-2-4-A				
B-	Créer des liens avec les acteurs et professionnels pour assurer une prévention et une détection de ces problématiques	4-2-4-B				
Pilotage de l'action		Moyens mobilisés				
<u>Pilote</u> : Pôle social Aulnat et CCAS de Gerzat <u>Membres du comité technique de suivi</u> : DGS des 2 communes, directrices de pôle enfance jeunesse des deux communes, directrice du CCAS de Gerzat et directrice du pôle social Aulnat, coordonnateurs CTG <u>Autres Partenaires</u> : Police municipale, police nationale, associations, professionnels de santé, pôle emploi, mission locale, entreprises d'insertion		<u>Moyens humains collectivité et Caf</u> : conseiller technique, agents pôle social et pôle enfance-jeunesse <u>Moyens financiers Caf</u> : financements AGC/ACF				
Indicateurs d'évaluation		Résultats attendus				
Nombre d'accompagnements Nombre d'actions de sensibilisation Nombre de participations aux instances Bilan de la réalisation de la cellule de veille et de suivi des lycéens		Mise en place des partenariats Amélioration de la communication envers ce public et de la connaissance des dispositifs d'accompagnement en matière d'insertion socio professionnelle				

Envoyé en préfecture le 22/12/2022	2023	2024	2025	2026
Reçu en préfecture le 22/12/2022				
Publié le	X	X		
ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE				

FICHE ACTION CTG

Axe V: Penser l'animation de la vie sociale de façon concertée sur le territoire

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE



Objectif opérationnel V-1 : ACCOMPAGNER LA PARENTALITE DANS TOUTES SES COMPOSANTES

Diagnostic initial									
Face à la diversité des formes de parentalité, à l'évolution de la conception des liens familiaux, il est constaté un besoin d'échanges et d'accompagnement, à la fonction parentale dans un but d'amélioration des relations parents/enfants									
Parents et enfants									
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés									
ACTION V-1-1- Renforcer les projets avec les partenaires institutionnels (Clermont Auvergne Métropole, PMI, CAF, associations)									
				CALENDRIER					
				2022	2023	2024	2025	2026	
A-	Consolider le réseau parentalité sur le territoire CTG en menant des actions pérennes			V-1-1-A			x	x	x
B-	Construire un programme d'actions dans plusieurs lieux du territoire CTG			V-1-1-B			x	x	x
ACTION V-1-2- Accompagner les parents par des dispositifs collectifs et individuels adaptés à chaque situation et problématiques éventuelles (REAAP : participation à la semaine de la parentalité : organisation de groupes d'échange, entraide entre parents, conférences, animations...)									
				CALENDRIER					
				2022	2023	2024	2025	2026	
A-	Aller à la rencontre des familles en proposant des temps d'accueil pour échanger sur les difficultés liées à la parentalité			V-1-2-A		x	x	x	x
B-	Définir des thèmes adaptés aux problématiques rencontrées			V-1-2-B		x	x		
C-	Donner des outils aux parents qui en expriment le besoin			V-1-2-C		x	x	x	x
Pilotage de l'action				Moyens mobilisés					
Pilote : pôle social Aulnat et commune de Gerzat Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices de pôle enfance jeunesse des deux communes, directrice du CCAS de Gerzat et directrice du pôle social Aulnat, coordonnateurs CTG Autres Partenaires : RPE, PMI, CAF, associations, CAM				Moyens humains collectivité et Caf : conseiller technique, RPE, référente familles Aulnat, directrices des pôle social et pôle enfance jeunesse Moyens financiers Caf : financements ACG/ACF					
Indicateurs d'évaluation				Résultats attendus					
Actions mises en place sur le territoire Nombre de temps d'accueil proposés Evaluation qualitative de ces temps Evaluation de la pertinence de l'itinérance Nombre de parents participants et taux de renouvellement des participants				Mise en place d'un réseau parentalité à l'échelle du territoire CTG et d'une programmation d'actions communes et répondant aux besoins					

FICHE ACTION CTG

Axe V: Penser l'animation de la vie sociale de façon concertée sur le territoire


Objectif opérationnel V-2 : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Diagnostic initial								
Nécessité de créer du lien social, du vivre ensemble, de favoriser la solidarité pour prévenir et lutter contre l'isolement des personnes vulnérables par le biais de moments de convivialité et d'échanges								
Public cible								
Les habitants, les familles								
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés								
ACTION V-2-1- Développer les actions et services à dimension collective en s'appuyant sur l'existant sur chacune des communes (Ville Amie des enfants, en bas des bats...)								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Pérenniser et développer une offre d'animation sociale de proximité par des actions dans et hors les murs	V-2-1-A			x	x	x	
B-	Renforcer la présence sur l'espace public pour favoriser des temps de discussion	V-2-1-B		x	x	x	x	
ACTION V-2-2- Maintenir les démarches de concertation et d'information sur les projets liés au cadre de vie et aux services publics (instances de suivi, réunions parents/élus, commission des menus, réunions de quartier, concertation des riverains)								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Communiquer de manière adaptée en fonction des projets et de leurs impacts pour maintenir la démarche participative et favoriser l'appropriation de ceux-ci	v-2-2-A			x	x	x	x
ACTION V-2-3- Accompagner les prises d'initiatives d'associations ou de collectifs de citoyens en apportant un soutien technique aux projets								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2025
A-	Soutenir les actions et les manifestations innovantes créatrices de lien social avec les partenaires et les habitants	V-2-3-A			x	x	x	x
ACTION V-2-4 - Développer des espaces de rencontre à compétences pluridisciplinaires								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Déployer de nouveaux moyens d'aller vers pour mieux informer et communiquer sur l'offre existante	V-2-4-A			x	x	x	x
B-	Favoriser les échanges entre acteurs dans des tiers lieux pour des partages d'expérience	V-2-4-B			x	x	x	x

Pilotage de l'action	Moyens mobilisés	Envoyé en préfecture le 22/12/2022
<p><u>Pilote</u> : pôle social Aulnat / CCAS Gerzat</p> <p><u>Membres du comité technique de suivi</u> : DGS des 2 communes, directrices de pôle enfance jeunesse des deux communes, directrice du CCAS de Gerzat et directrice du pôle social Aulnat, coordonnateurs CTG</p> <p><u>Autres Partenaires</u> : associations, collectifs, services enfance jeunesse, culture, services techniques, services communication</p>	<p><u>Moyens humains collectivité et Caf</u> : social en lien avec d'autres services</p> <p><u>Moyens financiers Caf</u> : financement</p>	<p>Reçu en préfecture le 22/12/2022</p> <p>Publié le</p> <p>ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE</p>
Indicateurs d'évaluation	Résultats attendus	
<p>Retours des habitants</p> <p>Nombre d'actions d'animation de la vie sociale réalisées</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Taux de renouvellement ou de nouveaux participants</p>	<p>Développement du « aller vers »</p> <p>Maintien des démarches concertées dans la conduite de projets ayant un impact sur le cadre de vie</p>	

Objectif opérationnel VI-1 : FACILITER LA RELATION DES CITOYENS AUX INSTITUTIONS ET AUX ADMINISTRATIONS QUI GARANTISSENT LEURS DROITS ET GERENT LES DISPOSITIFS D'ACCES AUX DROITS ET DE RECOURS

Diagnostic initial								
Constat d'un non-recours aux droits et aux services en augmentation Déficit d'information des populations concernées Démarches trop complexes et trop longues, Oubli du bénéficiaire potentiel de formuler la demande de prestations								
Public cible								
Habitants, personnes en situation d'isolement								
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés								
ACTION VI-1-1- Mise en place d'ateliers pour accompagner les démarches en ligne								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Mettre en place des niveaux d'accompagnement à adapter en fonction des besoins	VI-1-1-A		x	x	x	x	x
B-	Faire évoluer l'offre en fonction de la demande et des changements institutionnels par exemple	VI-1-1-B		x	x	x	x	x
ACTION VI-1-2- Maintenir des espaces de libre accès aux outils numériques								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Garantir un accès libre aux outils numériques pour favoriser l'appropriation et l'autonomie par les usagers tout en maintenant un accompagnement si nécessaire	VI-1-2-A		x	x	x	x	x
B-	Prévoir un accueil sur rendez-vous si nécessaire	VI-1-2-B		x	x	x	x	x
ACTION VI-1-3- Développer des lieux ressources pour mieux communiquer et accompagner (Maison France Services, Pôle Social...)								
				CALENDRIER				
				2022	2023	2024	2025	2026
A-	Développer une communication ciblée pour faire connaître les lieux de ressources existants et mieux accompagner les usagers (Maison France Services, Pôle Social)	VI-1-3-A		x	x	x	x	x
Pilotage de l'action			Moyens mobilisés					
Pilote : pôle social Aulnat, CCAS Gerzat			Moyens humains collectivité et Caf : conseiller technique, agents pôle social					

<p><u>Membres du comité technique de suivi</u> : DGS des 2 communes, directrices de pôle enfance jeunesse des deux communes, directrice du CCAS de Gerzat et directrice du pôle social Aulnat, coordonnateurs CTG</p> <p><u>Autres Partenaires</u> : bénévoles (formés/initiés), institutions telles que la CAF, Pôle Emploi, Conseil Départemental 63</p>	<p><u>Moyens financiers Caf</u> : Financement</p> <div data-bbox="1704 25 2199 172" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Envoyé en préfecture le 22/12/2022</p> <p>Reçu en préfecture le 22/12/2022</p> <p>Publié le</p> <p>ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE</p>  </div>
<p>Indicateurs d'évaluation</p>	<p>Résultats attendus</p>
<p>Fréquentation des espaces de libre accès</p> <p>Nombre de participants à ces ateliers, et taux de renouvellement</p> <p>Réussite de l'identification des publics les plus éloignés</p> <p>Fréquentation de ces lieux ressources</p> <p>Diversité des portes d'entrée</p> <p>Efficacité de la communication</p>	<p>Repérer les personnes en difficultés ou exclues des dispositifs d'aides</p> <p>Participer à faire reculer le non-recours aux droits et aux services</p> <p>Favoriser l'autonomie des personnes dans leurs démarches</p>

FICHE ACTION CTG

Axe VI: Favoriser l'accès aux droits et contribuer à l'inclusion numérique

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

ID : 063-216300194-20221213-2022_80-DE



Objectif opérationnel VI-2 : DEVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC DES BENEVOLES ET DES ASSOCIATIONS

Diagnostic initial										
Besoin d'accompagnement de certains usagers pour leur permettre une familiarisation à l'outil informatique et une meilleure inclusion numérique										
Public cible										
Habitants, personnes en situation d'isolement										
Description des actions / Echéances / Moyens mobilisés										
ACTION VI-2-1- Animation de l'EPN										
					CALENDRIER					
					2022	2023	2024	2025	2026	
A-	Aulnat : projet de transfert de l'EPN au Pôle social, mener une réflexion sur les missions, le fonctionnement et les tarifs				VI-2-1-A		x	x	x	x
Pilotage de l'action					Moyens mobilisés					
Pilote : Pôle social Aulnat Membres du comité technique de suivi : DGS des 2 communes, directrices de pôle enfance jeunesse des deux communes, directrice du CCAS de Gerzat et directrice du pôle social Aulnat, coordonnateurs CTG Autres Partenaires : bénévoles formés					Moyens humains collectivité et Caf : conseiller technique, agents du pôle social, bénévoles Moyens financiers Caf : financements AGC/ACF					
Indicateurs d'évaluation					Résultats attendus					
Nombre de participations Nombre de départs de participants					Améliorer la connaissance des usages numériques, des droits et services existants Réponses adaptées aux situations et aux besoins					